

Évaluation des compétences techniques							Niveau 2 Degré d'autonomie élevé et degré de complexité variant de faible à moyen (utilisation des connaissances) Degré d'autonomie moins élevé dans des situations complexes et non courantes (analyse)	Niveau 1 Degré de complexité faible à moyen (analyse) Degré de complexité moyen : trouver l'information et comprendre les concepts; situations courantes seulement
Catégorie de compétences	Compétence	Niveau de maîtrise attendu	Tâches liées au poste	Type de situation	Degré de complexité	Degré d'autonomie		
Information financière	Besoins et systèmes	1	Identifier les besoins des clients en matière de missions d'audit par rapport à ceux des utilisateurs internes et externes, les dispositions légales et réglementaires, le type d'entité, et Analyser le processus d'information financière utilisé pour préparer les états financiers de l'entité, y compris les estimations comptables importantes et les informations importantes à fournir (notamment les procédures analytiques et la compréhension des processus de contrôle interne).	Courante	Faible	Moyen	<b>Analyser/identifier</b> l'information financière requise par les diverses parties prenantes, y compris celle requise aux fins des exigences réglementaires (peut comprendre l'information financière spécialisée requise), et a) <b>Évaluer/examiner</b> le caractère approprié du référentiel d'information financière, ou b) <b>Évaluer/examiner</b> des processus d'information visant à produire une information financière fiable.	<b>Expliquer</b> l'information financière requise par les diverses parties prenantes, y compris celle requise aux fins des exigences réglementaires (peut comprendre l'information financière spécialisée requise), et a) <b>Analyser/identifier</b> le caractère approprié du référentiel d'information financière, ou b) <b>Analyser</b> l'exactitude et la fiabilité de l'information financière.
Information financière	Méthodes comptables et opérations	1	<b>Par mesure de prudence, le niveau 1 a été attribué. Dans certains cabinets, l'importante rotation des clients et la fréquence des opérations ou des degrés de complexité et d'autonomie plus élevés peuvent justifier l'attribution du niveau 2 (décrit ci-dessous). Dans ce cas, le type de situation, le degré de complexité et le degré d'autonomie doivent être ajustés.</b> <b>Niveau 1 :</b> Analyser/examiner les écritures de journal courantes du client (c'est-à-dire qui font peu appel à l'exercice du jugement), comme celles concernant les réserves, les régularisations et le fonds de roulement, ou les charges d'impôts simples. <b>OU</b> Analyser les méthodes comptables du client et leurs incidences sur les résultats dans le cadre de l'achèvement de l'audit ou des travaux d'examen. <b>Niveau 2 :</b> Évaluer/examiner les écritures de journal non courantes et/ou complexes du client (c'est-à-dire qui requièrent l'exercice du jugement), comme celles liées à la comptabilisation à la valeur de consolidation, aux pertes de valeur, aux acquisitions comptabilisées selon la méthode de l'acquisition, aux frais de développement et aux liquidations, aux instruments financiers, aux dispositions fiscales complexes, etc., et recommander les ajustements nécessaires. <b>OU</b> Évaluer la mise en œuvre des nouvelles normes comptables applicables effectuée par le client. Examiner les choix possibles et les incidences sur les résultats financiers, et recommander des changements au besoin.	Courante	Moyen	Faible	<b>Évaluer/examiner</b> les méthodes comptables et les procédures appropriées, ou <b>Évaluer/examiner</b> le traitement des opérations courantes et des opérations non courantes, ou <b>Analyser</b> le traitement des événements ou des opérations complexes / <b>faire des recherches</b> à cet égard.	<b>Analyser</b> les méthodes comptables et les procédures appropriées / <b>faire des recherches</b> à cet égard (ou expliquer la base sur laquelle elles ont été choisies et appliquées à l'organisation), ou <b>Analyser</b> le traitement des opérations courantes / <b>faire des recherches</b> à cet égard.
Information financière	Préparation des rapports financiers	2	Au moyen d'un processus d'audit / d'examen, identifier les ajustements qui pourraient être apportés aux <b>états financiers</b> , y compris aux notes complémentaires, afin qu'ils donnent une image fidèle. Les processus peuvent porter sur plusieurs composantes des états financiers d'une entreprise complexe (dont des sections du bilan, de l'état des résultats, de l'état des flux de trésorerie et des notes) et viser plusieurs aspects (comme le classement de la dette, la charge d'intérêts, la note sur la dette à long terme et la comptabilisation de la variation de la dette dans l'état des flux de trésorerie), ou sur la plus grande partie des états financiers et des notes complémentaires d'une petite entreprise.	Courante	Élevé	Élevé	<b>Analyser/préparer</b> les états financiers, y compris les notes complémentaires.	<b>Expliquer</b> les états financiers, y compris les notes complémentaires.
Information financière	Analyses des états financiers	2	Assumer la responsabilité de la préparation et/ou de l'interprétation de l'analyse des états financiers (notamment l'examen des interrelations). Selon le degré de complexité de l'entreprise, l'analyse pourrait porter sur des sections des états financiers (par exemple, celle sur les produits et sur le coût des marchandises vendues) plutôt que sur l'ensemble de ceux-ci. Discuter avec la direction de l'entreprise afin de comprendre les résultats de l'analyse, ou expliquer ces résultats au personnel chargé de la mission.	Courante	Élevé	Élevé	<b>Analyser/préparer</b> les communications de la direction (p. ex., le rapport de gestion), ou <b>Analyser/préparer</b> l'information financière produite pour les parties prenantes (externes et internes), ou <b>Analyser/préparer/prédire</b> l'incidence des décisions stratégiques et opérationnelles sur les résultats financiers (externes et internes).	<b>Expliquer</b> les communications de la direction (p. ex., le rapport de gestion), ou <b>Expliquer</b> l'information financière produite pour les parties prenantes (externes et internes), ou <b>Expliquer</b> l'incidence des décisions stratégiques et opérationnelles sur les résultats financiers (externes et internes).

Audit et certification	Contrôle interne	1	<p><b>Note : Comme la catégorie Audit et certification est vraisemblablement le domaine de profondeur, l'étudiant/le candidat doit atteindre le niveau 2 dans deux des sous-domaines de compétences. Les occasions d'acquérir les compétences requises peuvent varier selon la nature des clients du cabinet et sa stratégie d'audit (procédures de corroboration, tests de contrôles ou combinaison des deux). Certains étudiants/candidats atteindront donc le niveau 1 à l'égard de ce sous-domaine de compétence et le niveau 2 à l'égard du sous-domaine suivant, tandis que ce sera l'inverse pour d'autres étudiants. Les deux possibilités conviennent, pour autant que l'étudiant/le candidat ait atteint le niveau 2 (décrit ci-dessous) dans deux sous-domaines de la catégorie Audit et certification à la fin de son stage. Pour le niveau 2, le type de situation, le degré de complexité et le degré d'autonomie doivent être ajustés.</b></p> <p><b>Niveau 1 :</b> Analyser les activités de contrôle pertinentes pour l'audit en vue d'évaluer les risques d'anomalies significatives au niveau des assertions et de concevoir des procédures d'audit complémentaires en réponse à l'évaluation des risques. <b>OU</b> Analyser les contrôles informatiques généraux et les contrôles des applications de l'entreprise dont les états financiers font l'objet de l'audit. De plus, participer aux tests des contrôles des applications, tels que les contrôles d'accès.</p> <p><i>Ou, si le Niveau 2 convient davantage :</i> Examiner les activités de contrôle pertinentes pour l'audit en vue d'évaluer les risques d'anomalies significatives au niveau des assertions et de concevoir des procédures d'audit complémentaires en réponse à l'évaluation des risques. Utiliser cette évaluation pour formuler une recommandation sur le seuil de signification de l'audit. <b>OU</b> Évaluer le système d'information de l'entité (par exemple, en ce qui concerne la séparation des tâches, les contrôles d'accès, le plan antisystème, les contrôles du traitement, etc.) et les processus connexes, ainsi que leurs incidences sur les risques d'anomalies significatives. À partir de cette évaluation, recommander l'adoption d'une stratégie d'audit principalement fondée sur la corroboration ou fondée sur les contrôles.</p>	Courante	Faible	Faible	<p><b>Évaluer/examiner</b> les processus d'évaluation des risques de l'entité, ou</p> <p><b>Évaluer/examiner</b> le système d'information et les processus connexes.</p>	<p><b>Analyser/préparer</b> les processus d'évaluation des risques de l'entité, ou</p> <p><b>Analyser</b> le système d'information, y compris les processus connexes.</p>
Audit et certification	Exigences, référentiel et évaluation des risques des projets d'audit interne ou des missions de certification externe	2	<p><b>Voir la note sur la compétence Contrôle interne ci-dessus</b></p> <p><b>Niveau 2 :</b> Analyser les besoins des parties prenantes / du comité d'audit en matière de certification, <b>et</b> Analyser les attentes compte tenu du type de mission (examen, mission d'audit spéciale, audit, procédures d'audit spécifiques, etc.), selon les normes d'audit généralement reconnues, <b>et</b> Analyser les risques d'anomalies significatives aux niveaux des états financiers et des assertions, qui pourraient empêcher l'acceptation / la reconduction de la mission. Les éléments à prendre en compte peuvent comprendre le manque d'indépendance, le risque de fraude, les échéances serrées et le besoin / la disponibilité d'experts.</p> <p><i>Ou, si le Niveau 1 convient davantage (auquel cas le type de situation, le degré de complexité et le degré d'autonomie doivent être ajustés en conséquence)</i> Expliquer les besoins des actionnaires / du comité d'audit en matière de certification, <b>et</b> Expliquer les attentes, compte tenu du type de mission, selon les normes d'audit généralement reconnues, <b>et</b> Expliquer l'évaluation des risques mise en œuvre par un autre membre de l'équipe et comprendre ses conséquences sur le plan d'audit.</p>	Courante	Moyen	Moyen	<p><b>Analyser</b> les besoins de l'entité en matière de certification ou <b>expliquer</b> les incidences des modifications en voie d'être apportées aux normes de certification, <b>et</b></p> <p><b>Référentiel : Analyser</b> l'ensemble de critères à appliquer aux éléments considérés, ou les normes / lignes directrices à appliquer en fonction de la nature du projet ou de la mission de certification et des attentes connexes, <b>et</b></p> <p><b>Évaluation des risques : Évaluer</b> les questions liées à la prise en charge d'un projet ou d'une mission, ou le seuil de signification pour le projet ou la mission de certification, ou les risques du projet (pour les missions d'audit, les risques d'anomalies significatives aux niveaux des états financiers et des assertions pour les catégories d'opérations, les soldes des comptes et les informations à fournir).</p>	<p><b>Expliquer</b> les besoins de l'entité en matière de certification ou les incidences des modifications en voie d'être apportées aux normes de certification, <b>et</b></p> <p><b>Référentiel : Expliquer</b> l'ensemble de critères à appliquer aux éléments considérés, ou les normes / lignes directrices à appliquer en fonction de la nature du projet ou de la mission de certification et des attentes connexes, <b>et</b></p> <p><b>Évaluation des risques : Expliquer</b> les questions liées à la prise en charge d'un projet ou d'une mission, <b>expliquer/calculer</b> le seuil de signification pour le projet ou la mission de certification, ou <b>expliquer</b> les risques du projet (pour les missions d'audit, <b>expliquer</b> les risques d'anomalies significatives aux niveaux des états financiers et des assertions pour les catégories d'opérations, les soldes des comptes et les informations à fournir).</p>
Audit et certification	Projets d'audit interne ou missions de certification externe	2	<p>Élaborer ou modifier le programme d'audit et, notamment, évaluer les procédures de contrôle les plus efficaces et efficaces (tests des contrôles ou procédures de corroboration, et la nature, le calendrier et l'étendue des procédures en cause). Cette démarche comprend notamment l'intégration des résultats des tests d'audit et des connaissances acquises lors de l'évaluation des risques et des besoins des parties prenantes en matière de certification, pour faire en sorte que les tests soient suffisamment étendus, <b>et</b> Réaliser le programme d'audit, en évaluer les résultats, et dégager des conclusions pour les étapes suivantes relatives aux questions plus complexes, comme celles touchant les stocks, les instruments financiers et la marge brute. En cas de détection d'une erreur, indiquer l'écriture de régularisation requise, consigner en dossier comment l'erreur est survenue et préciser s'il existe un point de contrôle dont il faut discuter avec la direction. Pour les tests des contrôles, évaluer si les éléments trouvés constituent des déficiences, des déficiences significatives ou des faiblesses importantes, indiquer les incidences possibles de ces faiblesses sur la précision des résultats et identifier les contrôles compensatoires.</p>	Courante	Élevé	Moyen	<p>Programme de travail : <b>Évaluer/élaborer/examiner</b> des procédures appropriées en fonction du risque identifié d'anomalies significatives, <b>analyser/exécuter</b> le programme de travail, <b>évaluer</b> les éléments probants et les résultats de l'analyse, consigner en dossier les travaux effectués et les résultats obtenus, <b>et</b> Dégager des conclusions, communiquer les résultats et contribuer à la production d'un rapport à l'intention des parties prenantes.</p>	<p>Programme de travail : <b>Analyser/exécuter</b> le programme de travail dans des domaines moins complexes / comportant moins de risques, <b>évaluer</b> les éléments probants et les résultats de l'analyse, consigner en dossier les travaux effectués et les résultats obtenus, <b>et</b></p> <p>Dégager des conclusions, communiquer les résultats et contribuer à la production d'un rapport à l'intention des parties prenantes.</p>
Finance	Analyse et planification financières	1	<p>Examiner l'analyse financière dans le cadre des travaux d'audit / d'examen, et acquérir une compréhension de ses incidences sur la situation financière de l'entité, notamment en examinant l'analyse de ratios, l'analyse comparative sectorielle, l'analyse des tendances et l'analyse des flux de trésorerie du client.</p>	Courante	Moyen	Faible	<p><b>Évaluer/examiner</b> la situation financière de l'entité, ou</p> <p><b>Évaluer/examiner</b> des propositions financières et des plans de financement.</p>	<p><b>Analyser</b> la situation financière de l'entité, ou</p> <p><b>Analyser/préparer</b> des propositions financières et des plans de financement.</p>

Fiscalité	Conformité fiscale des sociétés et des particuliers	1	<p><b>Cette compétence n'est pas nécessaire pour satisfaire aux exigences minimales en matière de compétences. L'étudiant / le candidat peut ne rien indiquer la concernant ou, s'il a eu l'occasion de l'acquérir, lui attribuer le Niveau 1 (décrit ci-dessous) ou même parfois le Niveau 2. S'il n'a pas acquis d'expérience en conformité fiscale, il peut tout de même acquérir de l'expérience en fiscalité par l'intermédiaire de l'évaluation / l'examen des dispositions fiscales mentionnée pour le Niveau 2 de la catégorie de compétences Information financière (Méthodes comptables et opérations).</b></p> <p><b>Fiscalité des sociétés :</b> Expliquer les questions fiscales générales de l'entité (comme les sources et la nature de ses revenus), y compris les échéances connexes et le traitement de ces questions dans la déclaration fiscale, ainsi que les exigences relatives à la production des déclarations fiscales.</p> <p>Préparer les éléments appropriés en vue de la préparation de la déclaration fiscale de l'entité ou réaliser l'audit / l'examen de ces éléments.</p> <p><b>OU</b></p> <p><b>Fiscalité des particuliers :</b> Expliquer les questions fiscales générales qui touchent les particuliers comme celles liées à la résidence, aux sources et aux types de revenus, aux crédits d'impôt pour dividendes, aux crédits d'impôt personnels, aux personnes liées ou affiliées, etc., y compris les échéances connexes et le traitement de ces éléments dans la déclaration fiscale des particuliers. De plus, expliquer les exigences relatives à la production des déclarations, <b>et</b> Préparer des sections de la déclaration fiscale.</p>	Courante	Moyen	Faible	<p><b>Analyser</b> les questions fiscales générales (peut comprendre les avis de cotisation, les avis d'objection et les appels), <b>et</b></p> <p><b>Analyser/préparer</b> une déclaration fiscale.</p>	<p><b>Expliquer</b> les questions fiscales générales (peut comprendre les avis de cotisation, les avis d'objection et les appels), <b>et</b></p> <p><b>Expliquer</b> une déclaration fiscale ou <b>analyser/préparer des</b> informations pour aider à la préparation d'une déclaration fiscale d'entreprise.</p>
Stratégie et gouvernance	Gouvernance, mission, vision, valeurs et mandat	1	<p><b>Le cas échéant, selon la taille du client / le type d'entité :</b></p> <p>Dans le cadre de la mise en œuvre des procédures d'audit/examen, expliquer la structure de gouvernance de l'entreprise, y compris le mandat/rôle du conseil d'administration, du comité d'audit, et le rôle du code de déontologie, et examiner les contrôles pour s'assurer de leur conformité aux exigences d'autres organismes de réglementation (par exemple, en ce qui concerne le respect des échéances pour le dépôt de documents par les sociétés ouvertes).</p>	Courante	Moyen	Faible	<p><b>Analyser/préparer</b> les politiques, les processus et/ou les codes de l'entité en matière de gouvernance, <b>analyser/préparer</b> l'information et les analyses nécessaires pour que l'entité respecte en tout temps les obligations réglementaires et de conformité, ou</p> <p><b>Évaluer</b> si les décisions de la direction concordent avec la mission, la vision et les valeurs de l'entité.</p>	<p><b>Expliquer</b> les politiques, les processus et/ou les codes de l'entité en matière de gouvernance <b>et préparer</b> l'information à l'appui des analyses nécessaires pour que l'entité respecte en tout temps les obligations réglementaires et de conformité, ou</p> <p><b>Analyser</b> les décisions de la direction par rapport à la mission, à la vision et aux valeurs de l'entité.</p>